Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260604-20260604_001-DE

SYNDICAT MIXTE DES EAUX
DU NORD DU CAP-SIZUN

Mairie de GOULIEN
29 770

Téléphone : 02 98 70 06 04
E-mail : mairie@ goulien.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 juin 2026

- - - - -

Le comité du Syndicat Mixte des Eaux du Nord Cap Sizun s'est réuni le jeudi 4 juin 2026, à 14h30, à la maison du vent de Goulien sous la présidence de M. Henri Goardon.

Étaient présents :

Pour Beuzec Cap Sizun :	Jean-Pierre Le Bras, Guy Pichavant, Philippe Kérouédan
Pour Cléden Cap Sizun :	Stéphane Danzé, Thierry Le Dantec
Pour Goulien :	Henri Goardon, Evelyne Laurin, Julien Goraguer
Pour Douarnenez Communauté :	Henri Savina, Marie-Pierre Bariou

Etaient absents : Roger Quideau, François Guet
Assistait à la réunion : SAUR : Stéphane Dubray.

M. Savina Henri, doyen d'âge, a procédé à l'appel des délégués, et a demandé à l'assemblée de procéder à l'élection du Président.
M. François Guet a donné procuration à Mme Marie-Pierre Bariou
Mme Evelyne Laurin a été désigné secrétaire de séance.

Élection du Président

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Bulletins blancs (à déduire) :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

A obtenu :

- Mme Bariou Marie Pierre : 3 voix
- M. GOARDON Henri : 8 voix

M. Henri GOARDON, maire de Goulien, ayant obtenu la majorité absolue, a été immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260604-20260604_001-DE

Élection du Vice-Président

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Bulletins blancs (à déduire) :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

A obtenu :

- M. François Guet : 11 voix

M. François Guet, ayant obtenu la majorité absolue, a été immédiatement installé.

Élection du 3ème membre du bureau (Secrétaire)

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Bulletins blancs (à déduire) :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

A obtenu :

- M. Jean-Pierre LE BRAS : 10 voix

M. Jean-Pierre LE BRAS, adjoint de Beuzec Cap Sizun, ayant obtenu la majorité absolue, a été immédiatement installé.

Élection du 4ème membre du bureau (Secrétaire adjoint)

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Bulletins blancs (à déduire) :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

A obtenu :

- M. Thierry Le Dantec : 11 voix

M. Thierry Le Dantec, ayant obtenu la majorité absolue, a été immédiatement installé.

Désignation de délégués au Syndicat Mixte du SAGE

Monsieur Le Président informe l'assemblée que suite aux récentes élections, le comité syndical doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte du SAGE OUESCO.

Après en avoir délibéré, le comité désigne comme délégués :

- Mme Evelyne Laurin – titulaire
- M. Jean-Pierre Le Bras – suppléant

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour copie certifiée conforme,
Le Président-Henri GOARDON